

2014-0219
2015-05-22

Pasteuria nishizawae **technique**

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT

NEMATICIDE

SOLIDE

GARANTIE

Pasteuria nishizawae Pn1..... 1.0 x 10¹¹ spores/g (minimum)

SENSIBILISANT POTENTIEL

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

N° D'HOMOLOGATION : **31680**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **1 kg - vrac**

Date de fabrication :

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

SI L'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

Suivre à la lettre toutes les précautions relatives à la manutention et à l'utilisation des pesticides. Éviter le contact les vêtements. Ne pas contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale ni les sources d'approvisionnement en eau. Les travailleurs qui utilisent ce produit dans un système en circuit ouvert doivent porter des vêtements de protection : bottes de sécurité, combinaison, gants imperméables, lunettes de protection/écran facial et appareil respiratoire à cartouche.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine à 4°C pendant jusqu'à 12 mois du date de fabrication. Entreposer ce produit dans un endroit bien aéré, à l'écart de la lumière directe du soleil et hors des semences des aliments pour la consommation animale, des engrais ou d'autres pesticides. Tenir à l'écart du feu ou des flammes nues ou des autres sources de chaleur.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication de pesticides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.